



GREVE DANS LES TRANSPORTS

(PAGE 6)

Pas encore le bout du tunnel

✓ Hamidou Diop du Cnp alerte sur les impacts de cette grève sur le secteur productif et appelle au dialogue

WalfQuotidien

VENDREDI 10 AVRIL 2026

... La clarté

d'informations générales

N° 10205 • Prix

200F

42^{ème} année • Issn 0850 6000

GROGNE SOCIALE

Pastef à l'épreuve de ses promesses

✓ DR ALIOUNE BADARA KANDJI, SOCIOLOGUE : «Cela traduit une impatience des Sénégalais qui tardent à voir des solutions concrètes»

✓ THIerno DIOP, ANALYSTE POLITIQUE : «Beaucoup d'engagements ont été pris sans tenir compte des contraintes internes et externes»



(PAGE 3)

SONKO CRITIQUE VIOLEMMENT LE PRESIDENT AMERICAIN



«Trump est un homme de déstabilisation du monde»

(PAGE 7)

PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE L'ETAT

Les Btp réclament un *New deal*

✓ Le ministre des Infrastructures veut le respect des délais et des coûts initiaux

(PAGE 5)



Rationalisation des dépenses : interrogations sur la pertinence de la Fondation des Premières dames



Avec leur Fondation, les deux épouses du Président Diomaye semblent perpétuer une tradition

La Fondation des deux Premières dames, lancée en grande pompe avant-hier, ne fait pas l'unanimité. Dans un communiqué, l'organisation de la société civile Action pour les droits humains et l'amitié (Adha) s'interroge sur la nécessité et la pertinence de la création de la Fondation des deux épouses du Président Diomaye. Ces acteurs de la société civile posent ainsi un certain nombre d'interrogations. «*Quelle est sa justification dans un contexte de restriction budgétaire ? Et d'où proviendront ses financements ?*», se demandent-ils.

Aujourd'hui, pour une rationalisation efficiente des dépenses publiques, Adha recommande la suppression des caisses opaques. Egalement, elle demande la suppression immédiate des fonds communs alloués à certains fonctionnaires ainsi que des caisses spéciales ou fonds discrétionnaires attribués à certaines hautes institutions, notamment à

la présidence de l'Assemblée nationale ou à toute autre entité publique. «*Ces mécanismes, hérités de pratiques anciennes, constituent des privilèges excessifs, peu transparents et difficilement justifiables au regard des exigences de bonne gouvernance. Ils portent atteinte au principe d'égalité devant les charges publiques et doivent être abolis dans le respect strict des dispositions constitutionnelles*», déplore le Bureau exécutif de Adha.

M. GAYE

La Sénégalaise Fatima Diallo élue au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies

La Sénégalaise Fatima Diallo a été élue au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies à l'issue d'un vote organisé à New York, a appris l'Apf jeudi de source officielle.

Le Sénégal a fait élire Fatima Diallo au Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'Onu à l'issue d'un vote qui s'est soldée par une victoire nette de sa candidate qui a obtenu 46 voix sur les 54 votants, a notamment indiqué le ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur.

Dans un communiqué publié sur le réseau social X, la diplomatie sénégalaise souligne que l'entrée de Fatima Diallo au sein du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Cescr) des Nations unies, pour un mandat couvrant la période 2027-2029, «*traduit une adhésion large et significative de la communauté internationale à son profil et à son engagement*». (Aps)

EPHEMERIDES DU JOUR

10 avril 2025

Décès à Dakar à l'âge de 73 ans du magistrat Mamadou Badio Camara, Président du Conseil constitutionnel. Président de la Cour suprême (2008-2020), Président du Réseau Francophone des Conseils de la Magistrature Judiciaire (Rfcmj) de 2018 à 2020, il était également membre du Comité des Nations unies sur les disparitions forcées depuis 2011. Né en 1952 à Dakar, Mamadou Badio Camara a obtenu son baccalauréat en 1971, au lycée lycée Lamine Guèye de Dakar avant d'entamer des études supérieures à la faculté de droit de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, où il a obtenu une licence de droit privé (option judiciaire), en juin 1975. M. Camara est ensuite admis à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature, l'actuelle Ecole nationale d'administration.

10 avril 2018

Visite de travail au Sénégal de Julius Maada Bio, président nouvellement élu de Sierra Leone. Il y effectuera une visite de courtoisie et d'amitié en mars 2021.

10 avril 2017

Au sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire, le Nigérien Abdallah Boireima succède à Cheikh Hadjibou Soumaré nommé le 16 novembre 2011 au poste de Président de la commission de l'Uemoa. Cheikh Hadjibou Soumaré est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques (1979) et du diplôme de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam). Sa promotion intervient peu après les élections législatives du 3 juin 2007 qui ont conduit, en marge du mot d'ordre de boycott de l'opposition, à une victoire écrasante de la mouvance présidentielle. La nomination de Cheikh Hadjibou Soumaré à la Primature a constitué une surprise. Il démissionne de son poste le 30 avril 2009. Son successeur est Souleymane Ndéné Ndiaye.

10 avril 2016

Disparition tragique de 8 personnes

dans le naufrage d'une pirogue à *Salguir Diagne* dans la commune de *Gandon*, département de Saint-Louis.

10 avril 2014

Création du Programme des domaines agricoles communautaires (Prodac) qui consiste à la création de pôles de compétitivités économiques et d'aménagements structurants, permettant la mise en valeur de grands domaines, allant de 1000 à 5000 hectares. Un des objectifs du Prodac est de fixer les jeunes dans leur terroir en leur offrant un cadre propice à la réalisation d'activités économiques. En 2023, Mame Mbaye Niang, nommé ministre du Tourisme et des Loisirs, est au centre de l'actualité en raison du procès qui l'oppose à l'homme politique Ousmane Sonko, opposant et candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2024. Il avait en effet traduit ce dernier en justice pour diffamation, injures publiques, faux et usage de faux, Ousmane Sonko l'ayant accusé d'avoir été épinglé par un rapport de l'Inspection générale d'Etat à la suite de sa gestion du Prodac qui relevait de lui en tant que ministre de la Jeunesse. Le 31 mars 2023, le verdict en première instance donne raison à Mame Mbaye Niang et condamne Sonko à une peine de deux mois de prison avec sursis et une amende de 200 millions de francs.

10 avril 1970

Création du Parc national de la Basse Casamance. D'une superficie de 5000 hectares, il est situé dans le département d'Oussouye, à cheval entre les arrondissements de *Kabrousse* et *Loudia Ouolof*. C'est une aire protégée qui renferme une très belle forêt secondaire de savane guinéenne et de mangroves.

10 avril 1859

Le *Lam Toro* Hammadi Bokar Sall (Hammadi Ngay) signe un traité de protectorat avec le gouverneur Louis Faidherbe qui détache le *Toro* du *Fouta*. Ce traité avec les Français ne sera pas reconnu par l'*Almamy*, le collège des électeurs, et les autres dynasties du *Toro*.

(En collaboration avec les Archives nationales)

Assemblée parlementaire de la Francophonie : El Malick Ndiaye promu

A l'issue de la XVII Conférence des présidents d'Assemblée (Cdp) et de Section de la Région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Apf), tenue à Lomé au Togo du 7 au 9 avril 2026, les présidents de Parlement ont adopté, à l'unanimité et par consensus, la candidature du président de l'Assemblée nationale du Sénégal, El Malick Ndiaye, au poste de Premier vice-président de l'Apf.

C'est ce qu'informe un communiqué de l'Assemblée nationale. La même source précise que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est une organisation interparlementaire qui regroupe des Parlements et sections issus de l'espace francophone. Elle œuvre au renforcement de la démocratie, de l'Etat de droit et de la coopération

entre les institutions législatives, tout en contribuant à la promotion des valeurs de la Francophonie. Cette désignation, qui sera formellement entérinée lors de l'Assemblée générale prévue en juillet 2026, «*ouvre la voie à son accession à la présidence de l'Apf en juillet 2028 à Yaoundé, après celle du Québec*», ajoute le communiqué.

Le document rappelle que plus de quarante ans après l'ancien président de l'Assemblée nationale, Daouda Sow, El Malick Ndiaye devient ainsi le deuxième Sénégalais à accéder à cette haute fonction au sein de la Francophonie parlementaire. Par ailleurs, Dakar abritera, du 18 au 19 mai 2026, la 32^e Assemblée régionale Afrique de l'Apf.

Samba BARRY

WalfQuotidien

12, Route du Front de terre
B. P 576-Dakar

Walf Quotidien édité
par le Groupe Wal Fadji

Le groupe Wal Fadji
est une société anonyme au
capital de 420 000 000 F CFA

Président Fondateur
Sidy Lamine NIASSE

Directeur de Publication
Seyni DIOP

Rédacteur en Chef
Mbagnick NGOM

Rédacteur en Chef Adjoint
Norbert Charles DIENE

88 628 99 99

+ 12 Commercial
13 Administration
14 Rédaction

Internet:
www.walf-groupe.com

email:
walfquotidien2011@gmail.com
Impression

GRAPHIC SOLUTIONS

Distribution Wal fadjri

DECRYPTAGE || GREVES DES TRANSPORTEURS, DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT, DES ACTEURS DE LA SANTE...

Pastef croise le fer avec les organisations syndicales

Le front social est en ébullition avec un conflit ouvert entre le pouvoir et les organisations syndicales. La crise s'est installée pratiquement dans tous les secteurs d'activités: éducation, santé, transports... créant du coup, un blocage à tous les niveaux.



Le Front syndical pour la défense du travail (FsdT) a organisé une marche nationale, avant-hier

Pastef fait face à la réalité du pouvoir. Fini la période de grâce. Le gouvernement fait actuellement face à une crise sans précédent. A la crise universitaire, il faut désormais y ajouter la grève des transporteurs, celle des acteurs de la Santé du front Sutsas/And Gueusseum et celle des syndicats d'enseignants surtout après les ponctions opérées sur leurs salaires par le ministère de la Fonction publique. Avant-hier, le

Front syndical pour la défense du travail (FsdT) a organisé une marche nationale pour, entre autres, protester contre le non-respect du Pacte national de stabilité sociale signé entre le gouvernement, les organisations syndicales et le patronat, dénoncer les injustices, les pratiques abusives et les politiques antisociales qui fragilisent gravement les conditions d'existence des travailleurs, fustiger l'inaction gouvernemen-

tal face à la cherté de la vie et à l'effondrement du pouvoir d'achat des populations. Cette ébullition du front social, qui ressemble à un rapport de force, n'est pas sans conséquence. Tout est pratiquement à l'arrêt avec des conséquences désastreuses sur l'économie et le fonctionnement du pays. «Aujourd'hui, le front social est en ébullition. Cela traduit un malaise profond et surtout une im-

patience des Sénégalais qui tardent à voir des solutions concrètes à leurs souffrances», affirme le sociologue, Dr Alioune Badara Kandji.

Le poids des engagements et promesses

Quant au journaliste et analyste politique Thierno Diop, il l'analyse à deux niveaux. D'abord sous le prisme des promesses faites par Pastef avant son accession au pouvoir. «Il y avait beaucoup d'engagements qui ont été pris sans tenir compte des contraintes internes et externes. Au niveau interne, il y a le fossé creusé par l'ancien régime qui a eu à faire face à deux chocs exogènes: le coronavirus et la crise russo-ukrainienne qui a prolongé ses contrecoups chez nous», explique Thierno Diop. A l'en croire, cela a contribué à l'alourdissement de cette dette publique

dont on parle avec un rétrécissement des marges budgétaires. «Ils ont hérité d'un passif un peu lourd de l'ancien régime. Une partie de ce passif est imputable à l'ancien régime et une autre tributaire des chocs exogènes», poursuit-il.

Dr Kandji ne dit pas autre chose. Il affirme que face à un pays qui connaît une morosité économique, les secteurs les plus névralgiques sont touchés. «Les Sénégalais exigent de plus en plus du Gouvernement plus de pragmatisme», affirme Dr Kandji qui reste cependant sceptique. Il affirme, en effet, que face à l'imbroglio économique du Sénégal et au climat social délétère, la porte de sortie n'est pas pour demain. Il s'y ajoute le poids des engagements et promesses de l'opposant d'alors Ousmane Sonko. «Les attentes sont assez pressantes et poignantes. Ils vont rencontrer des difficultés pour subvenir aux besoins des populations. D'où ce que nous notons actuellement et qui est marqué par cette montée d'adrénaline avec le front social qui est en ébullition», explique Thierno Diop rappelant que Al Amine Lo, qui occupait les fonctions de Secrétaire général du gouvernement, le reconnaissait. A l'en croire, il évoquait même l'hypothèse de revenir sur certains engagements. «Les lendemains sont incertains et difficiles pour les Sénégalais qui mettent de plus en plus la pression sur le Gouvernement», disait-il.

Magib GAYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse COJOJ DAKAR 2026 DRPCO N° S_COJOJ2026_038

1. Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) Dakar 2026 a obtenu dans le cadre de son budget des ressources, afin de financer la préparation et l'organisation optimales des jeux olympiques de la jeunesse Dakar 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de service de traduction.

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) Dakar 2026 sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des services de traduction.

2. Les candidats devront être en mesure de couvrir les langues requises dans le cadre du marché.

3. Les variantes ne sont pas admises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de Passation des marchés du Comité d'organisation des jeux olympiques (COJOJ) Dakar 2026, e-mail : cojoj.dpm@dakar2026.org ou +221 33 912 83 75 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures (GMT).

4. Les exigences en matière de qualification sont

- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience générale dans les services de traduction ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) prestations similaires au cours des cinq (5) dernières années ;
- Disposer d'une équipe technique suffisante et qualifiée pour assurer l'exécution continue des prestations ;

■ Disposer d'une organisation et d'un dispositif d'assurance qualité garantissant la bonne exécution des prestations dans les délais impartis.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après cojoj.dpm@dakar2026.org. Le document d'Appel d'offres pourrait être adressé par mail, si le candidat le souhaite.

6. Les candidats devront s'engager sur l'honneur qu'ils sont en règle vis-à-vis de l'IPRES, la Caisse de Sécurité sociale (CSS), l'Inspection du travail, l'ARCOP et les services fiscaux. Les attestations y afférentes doivent être valides au 31 décembre 2025 et sont exigibles avant l'attribution provisoire, de même qu'une attestation de non-faillite.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la DPM du COJOJ sis au camp militaire Geille (ancienne base militaire de l'armée française), bâtiment 176 à Ouakam, Dakar-Sénégal, au plus tard le 23 avril 2026 à 10 h 00 mn. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : COJOJ sis au camp militaire Geille ancienne base militaire de l'armée française, dans la salle de conférence du bâtiment 178, à Ouakam le 23 avril 2026 à 10 h 30 mn. Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie conformément au modèle joint au présent dossier.

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Par délégation
 Le Coordonnateur Général Adjoint
 Babacar Makhtar WADE

Mettre l'accent sur des stratégies de communication

Pour le sociologue, le Gouvernement sénégalais doit plus mettre l'accent sur des stratégies de communication qui apaisent et qui rassurent face à ces situations. «Déjà il y a du réalisme à faire un discours basé sur la vérité sans complaisance mais doit surtout aussi ouvrir des esquisses pour soulager et abréger les problèmes», souligne le sociologue. Quant au journaliste Thierno Diop, il craint une généralisation de la crise. Parce que selon lui, lorsqu'il y a un redressement, il y a austérité. Et d'après lui, cela va entraîner un réchauffement du front social. A cela, il faut ajouter un autre choc exogène: la guerre en Iran qui peut avoir des répercussions négatives sur l'économie nationale. D'ailleurs, le Premier ministre Ousmane Sonko a prévenu qu'on va vers des lendemains difficiles.

M.GAYE

CONSTAT

|| **NAISSANCE DE PREMATURE, FAIBLE POIDS, DECES...****Comment le climat menace la santé maternelle et infantile**

Les changements climatiques impactent sérieusement la santé publique. Les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants sont les plus touchés par les effets de ce dérèglement climatique marqué souvent par les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations ou encore la pollution de l'air. Ces phénomènes occasionnent souvent des fausses couches, la naissance des prématurés ou des bébés de faible poids.

Les changements climatiques ne se limitent plus à leurs impacts environnementaux. Ils constituent, aujourd'hui, une menace pour la santé humaine, en particulier celle des femmes enceintes et des nouveau-nés. Entre complications obstétricales, faible poids à la naissance, décès, etc., ces ef-

fets du dérèglement climatique aggravent les risques sanitaires tout au long de la grossesse et après l'accouchement. C'est dans ce contexte qu'a été lancé, hier, mercredi, le projet Charter intitulé «Catalyser la recherche-action sur l'impact des changements climatiques sur la Santé maternelle et périnatale». Le directeur régional du bureau Afrique de l'Ouest de l'Aphrc, Dr Cheikh Mbacké, a fait constater que les effets des changements climatiques tels que les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations ou encore la pollution de l'air perturbent non seulement l'accès aux soins prénataux et postnataux, mais augmentent également les risques de complications. Parmi celles-ci, le chercheur cite entre autres, les fausses couches, les naissances prématurées, le faible poids à la naissance et les décès périnataux.

Au Sénégal et en Gambie, où le projet est déployé, le manque de données fiables demeure un obstacle majeur à l'élaboration de politiques efficaces. «L'objectif de cette initiative est de mieux comprendre ces impacts, de produire des données robustes et de les traduire en actions concrètes», a expliqué Dr Mbacké. Il a, par ailleurs, évoqué des températures avoisinant les 40 degrés ainsi que des inondations récurrentes, qui entravent l'accès aux services de santé.

De son côté, Dr Aloyse Waly Diouf, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (Oms), a insisté sur le caractère immédiat de la menace climatique. «Les changements climatiques agissent



Les effets des changements climatiques sont aussi une menace pour la santé de la mère et de l'enfant

déjà de manière tangible sur les conditions de vie des populations, en particulier les plus vulnérables», a-t-il alerté.

Il a mis en avant le rôle clé de la recherche-action, qui permet de relier les connaissances scientifiques aux réalités du terrain. Des études menées dans des zones fortement exposées à la chaleur ont notamment montré une hausse des accouchements prématurés lors des épisodes de canicule. Ces résultats ont conduit à l'adaptation des protocoles de suivi des femmes enceintes, avec un renforcement des consultations et des conseils ciblés en période de chaleur extrême. Selon Dr Diouf, ces approches

s'inscrivent dans les orientations stratégiques de l'Oms, qui recommande de renforcer les systèmes de surveillance en intégrant les données climatiques et sanitaires afin d'anticiper les risques pour la santé maternelle et néonatale.

Pour sa part, Dr Aïda Tall, représentante de la Direction de la santé de la mère et de l'enfant (Dsme), a rappelé que les changements climatiques fragilisent davantage les systèmes de santé. «Les femmes, les nouveau-nés et les enfants sont en première ligne face aux phénomènes climatiques extrêmes», a-t-elle indiqué.

Samba BARRY

RECADRAGE

|| **REFONTE DU SECTEUR INFORMEL****Les acteurs du Parcs fixent les conditions**

Le gouvernement a annoncé, avant hier, lors du Conseil des ministres qu'il va formaliser le secteur informel par la tenue d'un Conseil interministériel. Seulement, cette démarche n'enchant pas certains acteurs de ce secteur. Ces derniers, membres de la Plateforme des artisans et commerçants du Sénégal (Parcs) ont organisé une conférence de presse pour la déplorer. «Les autorités ont mis la charrue avant les bœufs. Elles doivent d'abord procéder à l'identification des acteurs du secteur par un recensement avant de penser à une formalisation. On ne doit pas décréter ou penser la forma-

lisation dans les bureaux», a fait savoir le président du Parcs, Ibra Fall Diop dit Lamp.

Faisant le point sur la situation du secteur informel, le responsable moral du Parcs a évoqué plusieurs problèmes dont le manque d'infrastructures, l'absence d'espace et l'accès difficile aux places d'affaires. Il a souligné aussi le manque de financements, le non-paiement de la dette intérieure.

Face à ces manquements, ces responsables du Parcs plaident pour un recensement des acteurs en vue d'organiser les Assises du secteur pour un diagnostic sans complaisance.

Théodore SEMEDO

CONSTAT

|| **SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS****Ces défaillances du système de contrôle**

Les maladies d'origine alimentaire constituent un enjeu majeur de la santé publique en Afrique, avec des impacts importants aussi bien sur la santé des populations que sur l'économie et la confiance des consommateurs. D'ailleurs, le diagnostic dans le cadre du projet, «Renforcement de la capacité de réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments et amélioration de la qualité sanitaire de l'alimentation de rue au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal», a fait ressortir de graves manquements. Il s'agit de l'inefficacité des systèmes d'inspection et de maîtrise des risques d'origine alimentaire de l'inadéquation des textes réglementaires par rapport aux risques émergents. Mais aussi de la prolifération des aliments vendus sur la voie publique

sans contrôle de l'insuffisance d'information et de sensibilisation des consommateurs.

Pour le Sénégal, des plans de surveillance sont en cours de mise en œuvre pour générer plus de données qui permettront une meilleure connaissance des risques prioritaires. C'est ce qui est ressorti de l'atelier de formation sur les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication tenu hier par la Fao. Face à ces défis, selon Pr Amadou Diop, président du Comité national du Codex Alimentarius, «il est indispensable de renforcer les capacités des acteurs, notamment des Pme agroalimentaires, afin de garantir la mise sur le marché de produits sûrs et de qualité». Pour Pr Diop, «la sécurité sanitaire des aliments n'est pas une contrainte, mais une opportunité. Une opportunité de

protéger la santé des consommateurs, d'améliorer la qualité de vos produits, et d'accéder à des marchés plus exigeants». D'où l'urgence de renforcer les compétences des restauratrices sur les bonnes pratiques. «Il est question de partager les connaissances pour améliorer durablement la qualité des produits locaux chez les opératrices dont la majorité ici réunie est constituée de femmes chefs d'entreprise de valorisation des produits locaux au Sénégal», explique Dr Mamadou Ndiaye représentant de la coordonnatrice du Bureau sous régional de la Fao. Signalant au passage que : «Des modèles d'équipements sont identifiés pour doter les acteurs de la restauration de rue de sites pilotes pour améliorer la conformité du matériel aux exigences d'hygiène». Magib GAYE

COMPETITIVITE

PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE L'ETAT

Les Btp réclament un changement d'échelle

Les acteurs des Btp ont lancé hier l'idée d'un new deal pour prendre les devants dans les projets d'infrastructures de l'Etat. Ils ont fait des recommandations allant dans ce sens, hier, lors des «Mardis du Btp».

Les Btp veulent davantage être en priorité dans les projets de l'Etat. «Le moment est venu de changer d'échelle, de lancer un appel solennel à la construction d'un new deal pour les infrastructures au Sénégal», a annoncé le président du Syndicat professionnel des entrepreneurs du Btp du Sénégal, Oumar Ndir, qui s'exprimait, hier, lors des Mardis du Btp, affirme que c'est pour la prise en charge des besoins en infrastructures de l'Etat, la création de puissantes consortiums, la structuration de partenariats publics privés pour réduire la pression sur les finances publiques et limiter le recours à l'endettement pour l'Etat et l'implication forte des banques sénégalaises et institutions financières pour financer les projets. «Car sans fi-

nancement adapté, aucune ambition infrastructurelle ne peut se concrétiser», dit-il. M. Ndir rappelle par ailleurs que l'Etat leur doit une dette qui gravite toujours autour de 300 milliards de francs Cfa. «Des efforts sont faits pour libérer quelques entreprises, mais c'est une machine en constant fonctionnement. Vous payez des dettes, d'autres surgissent», prévient-il. Toutefois, le ministre des Infrastructures, Déthié Fall, à l'ouverture de la table ronde des Btp, affirme que l'Etat était à un taux en moyenne de paiement des dettes autour de 70 %.

Mais pour Cheikh Tidiane Sy, le Vice-président du Conseil national du patronat [Cnp], derrière les chiffres et les statistiques, il y a des entreprises qui ralentissent, des trésoreries

sous pression et des emplois menacés. «Les entreprises de Btp sont fatiguées par les retards de paiement. Cette fatigue, si nous n'y prenons garde, peut devenir structurelle. Cela se traduit par une concurrence déloyale», souligne Cheikh Tidiane Sy.

Revenant au sous thème: «Triptyque coût-délaï-qualité à l'épreuve du terrain», Déthié Fall met en évidence le problème. Il affirme que son ministère a démarré un projet de 62 milliards de francs Cfa et qui, aujourd'hui, est à 109 milliards de francs Cfa. «C'est pour dire la progression du coût du projet et ce que cela induit en termes de budget. Pour les délais des projets, au lieu de trois ans, on se retrouve à six ans voire 10 ans», soutient Déthié Fall. Il n'exclut pas les sanctions. «Introduire dans les dispositions, la possibilité, sur certains manquements, d'éliminer certaines entreprises de toutes les compétitions deux ou cinq ans, pour que ces entreprises soient sanctionnées, soient exclues de la commande publique pour un certain nombre d'années», laisse entendre Déthié Fall.

Emile DASYLVA



Oumar Ndir, président du Syndicat professionnel des entrepreneurs du Btp du Sénégal

Les Btp en chiffres

Sur 21 500 unités formelles, nous avons près de 2 000 et quelques entreprises qui s'activent dans le Btp. Modérateur des discussions sur le sous thème: «Triptyque coût-délaï-qualité à l'épreuve du terrain», Modibo Diop qui donne ces statistiques, ajoute que pour un chiffre d'affaires global qui tourne autour de 23 000 milliards de francs Cfa, les Btp représentent pratiquement 1 500 à 2 000 milliards de francs Cfa. «Pour les emplois qualifiés, les Btp sont autour de 250 000 et non

qualifiés ils avoisinent les 350 000. Le Btp, à lui seul, fait pratiquement, emploi qualifié et non qualifié, autour de 600 000 personnes», dit-il. Néanmoins Modibo Diop souligne qu'une entreprise sur deux dépasse difficilement les cinq premières années. «Deux entreprises sur dix décèdent, parce que c'est le mot, après pratiquement deux années d'exercice», regrette Modibo Diop. Les recommandations issues des «Mardis des Btp» seront soumises à l'Autorité.

E. DASYLVA

RAPPORT

CREATION D'ENTREPRISES

Le secteur du commerce reste roi

En 2025, 94 985 unités économiques se sont immatriculées au Ninea, contre 91 936 en 2024, soit une hausse de 3,3 %. «Sur les six dernières années, l'évolution est globalement orientée à la hausse, avec un pic notable de +39,8 % en 2021. En moyenne, la croissance annuelle sur la période 2020-2025 s'établit à 11,6 %», note l'Agence nationale de la statistique et de la démographie [Ansd]. Selon le statut juridique, les nouvelles immatriculations sont largement dominées par les entreprises personnes physiques, qui représentent 70,8 %. Les personnes morales en constituent 15,0 % au cours de l'année

considérée. Le reste se répartit entre les opérateurs occasionnels (7,4 %), les propriétaires fonciers (6,4 %) et les associés (0,4 %).

En 2025, le secteur du commerce reste le plus dynamique pour la création d'entreprises. Ainsi, 28,2 % des personnes morales ont été immatriculées pour exercer essentiellement des activités commerciales, tandis que cette part atteint 67,5 % chez les entreprises individuelles. Pour ces dernières, les activités de «Services personnels et divers» représentent 9,4 % des immatriculations, suivies des «Services aux entreprises» avec 6,0 %.

Ch.G.DIENE

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse COJOJ DAKAR 2026 DRPCO N° S_COJOJ2026_081

1. Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) Dakar 2026 a obtenu dans le cadre de son budget des ressources, afin de financer la préparation et l'organisation optimales des jeux olympiques de la jeunesse Dakar 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de service d'interprétation.

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) Dakar 2026 sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des services d'interprétation.

2. Les variantes ne sont pas admises.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de Passation des marchés du Comité d'organisation des jeux olympiques (COJOJ) Dakar 2026, e-mail : cojoj.dpm@dakar2026.org ou +221 33 912 83 75 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures (GMT).

4. Les exigences en matière de qualification sont :

Justifier d'au moins 10 ans d'expérience dans la fourniture de services d'interprétation ;

Disposer d'interprètes qualifiés, ayant une formation appropriée et une expérience avérée dans les langues et types d'interprétation requis ;

Avoir réalisé des prestations similaires dans le cadre d'événements internationaux, institutionnels ou de grande envergure ;

Présenter une organisation opérationnelle et une méthodologie claire garantissant la qualité, la disponibilité, la réactivité et la continuité des prestations.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après cojoj.dpm@dakar2026.org. Le document d'Appel d'offres pourrait être adressé par mail, si le candidat le souhaite.

6. Les candidats devront s'engager sur l'honneur qu'ils sont en règle vis-à-vis de l'IPRES, la Caisse de Sécurité sociale (CSS), l'Inspection du travail, l'ARCOP et les services fiscaux. Les attestations y afférentes doivent être valides au 31 décembre 2025 et sont exigibles avant l'attribution provisoire, de même qu'une attestation de non-faillite.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la DPM du COJOJ sis au camp militaire Geille (ancienne base militaire de l'armée française), bâtiment 176 à Ouakam, Dakar-Sénégal, au plus tard le 23 avril 2026 à 10 h 00 mn. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : COJOJ sis au camp militaire Geille ancienne base militaire de l'armée française), dans la salle de conférence du bâtiment 178, à Ouakam le 23 avril 2026 à 10 h 30 mn. Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie conformément au modèle joint au présent dossier.

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Par délégation
Le Coordonnateur Général Adjoint
Babacar Makhtar WADE

PERTURBATIONS

CRISE DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Le mot d'ordre de grève maintenu

La Fédération des syndicats des transports routiers du Sénégal a décidé, hier, de maintenir son mot d'ordre de grève illimitée. Elle a aussi invité l'Etat à ouvrir des négociations sincères avec les acteurs sociaux.

Les usagers des transports routiers doivent prendre leur mal en patience. Le mot d'ordre des transporteurs n'a pas été levé à l'issue de l'assemblée générale des dirigeants de la Fédération des syndicats des transports routiers du Sénégal élargie aux présidents de Regroupement des gares routières et de certains groupements de chauffeurs. Les responsables ont

décidé à l'unanimité de maintenir le mot d'ordre de grève illimitée jusqu'à la signature d'un protocole d'accord avec l'Etat. «Car jusqu'à ce jour, nous n'avons signé aucun accord avec les autorités», a fait savoir Alassane Ndoye, président de la Fédération des syndicats de transport routier du Sénégal (Fstrs). Et de poursuivre : «La rencontre qu'on devrait tenir avec les autorités n'a pas pu se faire. Car il fallait qu'on rende compte à la base qui a donné son avis pour le prolongement de la grève».

Sur les raisons du maintien de leur mot d'ordre de grève illimitée, le responsable technique de la Fstrs, Abdou Karim Seck, explique : «Nous avons entendu le ministre des Transports dire qu'on a eu un accord sur six points. Ce qui est faux. On nous a envoyé un document et nous avons fait nos amendements sur la proposition. Nous attendons



La grève dans les transports routiers n'est toujours pas levée

donc de nous asseoir autour d'une table pour pouvoir discuter». Et Alassane Ndoye de poursuivre : «Nous sommes ouverts au dialogue social et sincère mais pas à un forcing ou dictature sur notre secteur. Nous n'avons conclu aucun accord à

ce jour. Il faut qu'on matérialise tout à travers un protocole d'accord signé en bonne et due forme. Le ministre s'empresse de dire qu'il a eu un terrain d'entente avec nous. Tel n'est pas le cas. Nous voulons des négociations sincères

avec des accords signés». Les transporteurs demandent «pardon» aux populations sur les désagréments causés par la grève dont ils imputent la responsabilité aux autorités étatiques.

Théodore SEMEDO

DEBATS || CULTURE, ARTISANAT ET TOURISME

Amadou Bâ lance les états généraux de son ministère

Le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme a tenu ses états généraux dans l'objectif de relancer et de redynamiser le secteur. Sous la présidence du ministre Amadou Ba, les travaux ont été lancés. La cérémonie a marqué le début d'échanges visant à co-construire des orientations fortes pour l'avenir de ces trois domaines.

Les états généraux de la culture, de l'artisanat et du tourisme ont été lancés officiellement, hier, à Dakar. Cette rencontre vise à construire des stratégies pour transformer ces secteurs en véritables leviers de croissance économique. Selon le ministre de la Culture et de l'Artisanat, Amadou Ba, l'objectif est de diagnostiquer et développer la culture, l'artisanat et le tourisme pour stimuler l'emploi et le développement territorial.

Cette rencontre intervient dans un contexte où les travaux s'alignent sur la transformation et la structuration budgétaire 2026 orientées vers le patrimoine et les industries créatives. Le ministre a noté aussi l'enjeu de renforcer les infrastructures et faire du secteur un pilier économique majeur. «Le Sénégal ne peut pas se permettre

d'avoir de talents sans transformation ni du potentiel sans résultats», a déclaré le ministre.

La cérémonie s'est aussi tenue en présence de Bacary Sarr, secrétaire d'Etat chargé de la Culture, des Industries créatives et du Patrimoine historique et plusieurs acteurs publics et privés. De même que la participation de partenaires techniques, financiers et professionnels des secteurs concernés. Selon toujours Amadou Ba, ces états généraux s'inscrivent dans la mise en œuvre des orientations définies par le président de la République, dans le cadre de l'agenda *Sénégal 2050* et de la stratégie nationale de développement 2025-2029.

Cela fait suite à une directive issue du Conseil des ministres du 17 décembre 2025, appelant à une large concertation pour re-

structurer les filières, a-t-il précisé. Le ministre a souligné dans son intervention, qu'il a mis en avant le poids économique du tourisme qui représente actuellement 7,1 % du Produit intérieur brut (PIB) et génère plus de 100 000 emplois directs. Tout en relevant que le Sénégal reste en deçà de ses ambitions, avec 780 000 arrivées internationales en 2023. Le gouvernement ambitionne ainsi de porter cette contribution à 10 % du PIB pour atteindre 3 millions de visiteurs, a-t-il indiqué.

S'agissant de l'artisanat, le ministre Amadou Ba l'a présenté comme premier pourvoyeur d'emploi du pays. Il contribue largement au secteur informel, représentant plus de 40 % du Pib et près de la moitié de la population active occupée. «Notre culture est une force, notre artisanat, une fierté et notre tourisme, un levier de souveraineté économique», a martelé le ministre. Appelant surtout à une mobilisation collective pour transformer durablement ces secteurs. A l'issue de ces travaux, le gouvernement s'engage à structurer des filières prioritaires, améliorer l'accès au financement et développer des outils numériques de promotion et de commercialisation, a dit le ministre.

Kémo CISSE

REACTION

SECRETARE GENERAL DU CNP ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BIT

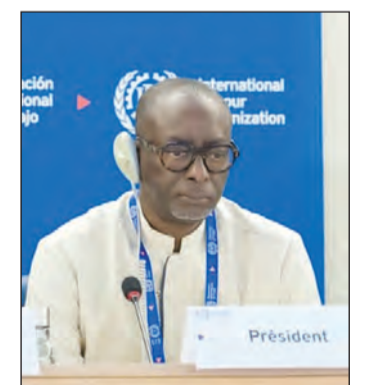
Hamidou Diop alerte sur les impacts de cette grève sur le secteur productif

«Il faut trouver le compromis nécessaire à la fin de cette grève des transporteurs pour le bien de notre économie et des usagers. Le Conseil national du patronat [Cnp] du Sénégal a été saisi par ses entreprises industrielles et minières au regard de l'impact substantiel et collatéral de cette grève sur le secteur productif et l'économie nationale.

Les stocks de produits finis et d'intrants s'accumulent dans les entreprises avec des risques pouvant générer des arrêts de chaînes de production à incidence multiforme.

Le Cnp, toujours engagé pour la promotion du dialogue social tripartite et le développement socio-économique de notre pays, a réaffirmé sa volonté de jouer pleinement son rôle à cet effet. Des initiatives viennent d'être prises pour rencontrer les hauts responsables syndicaux.

La grande richesse de notre



pays est la qualité de notre dialogue social tripartite qui est envié partout dans le monde et que nous devons toujours prendre comme levier d'action responsable. Nous sommes tous également conscients des difficultés socio-économiques auxquelles nous faisons face. A cet effet, les réponses idoines doivent être inclusives tout en prenant en compte les préoccupations majeures de toutes les parties concernées. Tout est possible par l'écoute, l'attention et la compréhension tripartite».

CONFERENCE

GUERRE ENTRE L'IRAN ET ISRAEL-USA

Sonko s'en prend violemment à Trump

Le Premier ministre du Sénégal, Ousmane Sonko, a vivement critiqué, hier à Dakar, le président américain Donald Trump. Il intervenait dans une conférence à laquelle était invité le chercheur français Pascal Boniface, directeur de l'Institut des relations internationales et géostratégiques.

de paix, c'est un homme de déstabilisation du monde», a accusé Sonko, ajoutant que le président américain «est devenu dangereux pour tout le monde, y compris pour lui-même» depuis son retour à la Maison Blanche.

L'Iran et les Usa ont entamé leurs premières négociations au Pakistan depuis le début de la guerre lancée par Washington contre Téhéran, le 28 février dernier. Les deux belligérants disent observer un cessez-le-feu en attendant de discuter un plan de paix en dix points. Sonko estime que les Usa, n'ayant atteint aucun de leurs objectifs en Iran, à savoir faire tomber le régime des mollahs, réduire les capacités balistiques de Téhéran, imposer à l'Iran de renoncer à tout programme nucléaire civil ou militaire, ont été «obligés de discuter et de négocier avec ce même régime».



Le Premier ministre Ousmane Sonko a dégainé contre Trump qu'il accuse de déstabiliser le monde

Le chef du gouvernement sénégalais, Ousmane Sonko n'a pas eu recours aux missiles iraniens pour pilonner les Etats-Unis. Il a clairement pris position sur la crise au Moyen-Orient opposant l'Iran au couple Israël-Usa. Devant Pascal Boniface, directeur de l'Institut des relations internationales et géostratégiques (Iris) et des membres du gouvernement, Ousmane Sonko n'a pas maché ses mots. «Monsieur Trump n'est pas un homme

«Les Usa... poursuivis par des bandes armées»

En conclusion, le chef du gouvernement sénégalais a dénoncé la méthode Trump, estimant que les «logiques nationales ne s'imposent pas de l'extérieur» en voulant imposer la démocratie à un pays souverain. «Enlever des présidents en fonction, les exfiltrer et les soumettre à votre justice ne relèvent pas de la démocratie en termes de droit in-

ternational», a dit Sonko. Ces dernières décennies, Ousmane Sonko a affirmé que les Usa se sont livrées à plusieurs guerres qu'ils n'ont pas gagnées. Il a cité la Syrie, l'Afghanistan, l'Irak, le Viêt-Nam, la Libye, la Somalie, des pays desquels, selon le Premier ministre, «les Usa ont été obligés de se retirer, poursuivis par des bandes armées».

Le directeur de l'Iris est en séjour à Dakar pour débattre sur le thème : «Au-

tonomie, patriotisme et monde multipolaire : l'Afrique à la conquête de sa souveraineté». Ousmane Sonko avait déjà critiqué Washington sur son refus d'octroyer des visas aux Lionnes du basket en vue de leurs préparatifs pour l'Afrobasket aux Etats-Unis. Il avait fini par annuler le stage de dix jours de préparation aux dix ambassadrices du basket sénégalais au pays de l'Oncle Sam.

Baba MBALLO

ALERTE

PERCEE DU NATIONALISME, CRISES HUMANITAIRES...

L'universalisme à l'épreuve de menaces multifformes

Les guerres, violences et crises frontalières résultent de la montée en puissance des discours nationalistes. Cette manière d'imposer son idéologie en méprisant l'autre est devenue une menace pour l'universalisme, concept créé au lendemain de la seconde guerre mondiale pour fédérer les sociétés autour d'un idéal de vivre ensemble. L'alerte a été lancée par le professeur Souleymane Bachir Diagne qui co-animaient avec Markus Messling, spécialiste en études culturelles, hier à l'Ucad.

Le concept d'universalisme, né au lendemain de la deuxième guerre mondiale et soutenu par les organismes internationaux, se trouve à la croisée des chemins. Cette universalité, qui exige le vivre ensemble malgré les contradictions et appartenances culturelles, est menacée par la montée en puissance des discours nationalistes, soubassement de la prolifération des violences, des crises de toutes sortes et des guerres, notamment au Moyen Orient, en Europe, etc. Philosophe de renom, le professeur Souleymane Bachir Diagne a mis

à profit la conférence intitulée : Vers une nouvelle cosmopolitique : Penser notre commune humanité, qu'il co-animaient avec Markus Messling, spécialiste en études culturelles, hier à l'Ucad, pour alerter les décideurs. «Les tribalismes politiques sont devenus des tribalismes épistémologiques. Il n'y a plus d'espace d'argumentation. On ne répond plus par des arguments. On est au degré zéro de l'argumentation, le plus bas degré de l'argumentation. Cela consiste à mettre ton interlocuteur hors-jeu. Nous devons nous méfier de cela», suggère-

l'argumentation. D'après lui, le vocabulaire du nationalisme est arboré comme un drapeau voire un trophée. A l'en croire, l'espace public est menacé. Et que les théoriciens de cette nouvelle forme politique ne s'en rendent pas compte des conséquences. «Le vocabulaire du nationalisme est arboré comme un drapeau, un trophée. Il faut pouvoir mobiliser les ressources de l'histoire, de la philosophie et arrêter une pensée criminaliste qui consiste à regarder qui sont les bons et les méchants dans le monde. Il faut se battre pour l'universalité», recommande Souleymane Bachir Diagne. Et d'ajouter: «Nous devons, en effet, tenir ferme le drapeau de l'universel contre tout ce qui fragmente, fracture l'humanité».

«Quand on se déchire de cette manière... »

Selon lui, il est dangereux de tomber dans le tribalisme parce que c'est le terrain de prédilection de ceux qui sont pour l'apartheid, de ceux qui sont pour la suprématie, etc. Au contraire,

prône-t-il, l'espace public est par essence le lieu de tous les malentendus, de toutes les disputes, mais au moins dans un cadre épistémologique où nous parlons d'un langage. «Nous nous discuterons, nous nous chamaillerons, nous ne serons pas d'accord, mais les désaccords se feront sur le fond du commun et non pas des désaccords parce que nous estimons que les points de vue sont une convention», indique-t-il. Pour sa part, Markus Messling estime qu'il urge d'énoncer un discours sur l'universel à l'encontre de ces discours d'extrême droite, des nationalismes, des tribalismes. Selon lui, ces discours constituent une sorte de régression globale. Cet Allemand, spécialiste en études des cultures, ces discours sont très forts en Occident où on les retrouve sur la scène politique, dans beaucoup de régions, dans beaucoup de cultures, dans le monde arabe aussi, avec des formes d'islamisme qui ont produit une forme de jargon d'authenticité. «Tout ça ne peut que déchirer. Quand on se déchire de cette manière, ça mène à la guerre», soutient-il.

Salif KA

MOTS FLECHES

N°3900

MAISONS DE TROUFIONS DÉPUTÉ	MOUVEMENT DE PAUPIÈRE HURLÉ DANS LA SAVANE	BON COPAIN DIOCÈSE	DOUZE MOIS TEST	ELLE PEUT ÊTRE GAZEUSE EMPEREUR DE RUSSIE	MOT DE BÉBÉ IMAGES PIEUSES	AMATEUR D'ART
	5					
FILÈS			ASPIRES			
DOMINATION			ŒUVRE THÉÂTRALE			
		ELLE A BIEN 30 MILLIONS D'AMIS RÉGIONALE		HORS DU COURT BRUNIE		
GLOUSSÉ		IL SONNE LA CHARGE HEURT				CROQUIS
DEVANT L'ANNÉE		SOIGNE AVEC TENDRESSE PROPRE		LAISSÉ ARBRES FEUILLUS		6
DÉFAITE			IL AFFINE LA TAILLE RÉSIDU DE COMBUSTION			
CAPITALE DE LA NORVÈGE		2 TRANCHANT ET POINTU GRAND GOURMAND		PRONOM POUR SOI VOIES FERRÉES		8
OFFRE BOURSIÈRE	ON Y ENSEIGNE MAQUISARD		ÉTENDUES D'EAU SALÉE ESTIME			ABRÉGÉ
		CATÉGORIE GRAMMATICALE RUDE AU GOUT	3	ON LE RESPIRE TOUS GARDA		
ESPRIT REBELLE		ADRESSÉ				
POURTANT		BOÎTE À BULLETINS				
	FRAYEURS REJOIGNIT			AVANT NOUS MATIÈRE DE VANNIER		PORTÉES AU POUVOIR
APRÈS BIS		RÉPLIQUES		7		
OISEAU À VENISE		OUBLIE				
		PARTIE ORIENTALE TRÈS COURT		BORD D'ETOFFE MAMELLE DE VACHE		
SOCIÉTÉ ANONYME		PETIT MOT DE POLITESSE ARTICLE INDEFINI		SANS MÉLANGE FEUILLETÉ		
DIT BONJOUR			4			
		L'ARTISAN Y TRAVAILLE				
EN LOIRE-ATLANTIQUE						LANGUE À MOSCOU

SOLUTION-FLECHES

N°3899

M	B	A	B	F	P						
S	E	D	A	T	I	V	E	I	T	O	U
M	E	L	O	E	N	G	R	A	I	S	
R	O	M	A	N	D	S	A	M	P	L	I
R	O	I	O	P	E	R	E	E	N		
C	I	L	A	R	A	B	E	A	R	A	
S	I	E	G	E	O	R	A	L	E		
D	E	P	R	E	A	U	C	O	R	S	
D	E	R	I	E	L	I	M	E	E	L	
O	S	E	S	A	L	L	E	I	C	I	
P	A	S	C	A	L	F	L	O	P		
T	R	E	N	E	T	A	G	E	U	S	
O	T	E	I	G	N	O	R	E	R		
H	U	E	E	V	I	T	E	V	O	L	
T	E	N	T	E	A	L	I	E	N	E	
L	A	O	U	R	A	G	A	N	N	U	
R	O	T	I	M	E	N	D	I	E	R	
A	D	R	E	S	S	E	D	U	N	E	S

SODOKU FACILES N° 3807

		8						
1			8			4	6	9
	2	4	1	3	9	7		
3		2	4					
	1						4	
					8	5		1
		6	7	9	5	8	1	
5	9	1			4			2
						9		

RESULTATS N° 3806

9	7	8	5	4	6	1	2	3
1	5	3	8	2	7	4	6	9
6	2	4	1	3	9	7	8	5
3	8	2	4	5	1	6	9	7
7	1	5	9	6	3	2	4	8
4	6	9	2	7	8	5	3	1
2	3	6	7	9	5	8	1	4
5	9	1	6	8	4	3	7	2
8	4	7	3	1	2	9	5	6

NUMEROS UTILES

RENSEIGNEMENTS	
ANNUAIRE :	1212
SDE	Numéro Vert 800 00 11 11
SENELEC	Service Dépannage 33 867.31.00
SECURITE	Police secours : 17 Sapeurs Pompiers : 18
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff	: 33 869 / 22 / 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24)	: 33 849.45.45
HOPITAUX	
Principal	: 33 839.50.50
Le Dantec	: 33 889.38.00
Abass Ndao	: 33 849.78.00
HOGY	: 33 827.39.83
Elisabeth Diouf de Rufisque	: 33 836 36 94
CHU de Fann	: 33 869 18 18
SUMA-MEDECIN	: 33 864 05 61 - 33 824 60 30
CENTRE ANTI POISON	: 818 00 15 15

HEURES DE PRIERES



FADIAR
05H 42
SOUBA
05H 57
TISBAR
14H 15
TAKUSSAAN
17H 00
TIMIS
19H 31
GUEW
20H 31

1447 - HEGIRE

CONACO

PROBLEME N° 8731

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	A	A	O	E		E						
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												

SOLUTION N° 8730

C	H	O	U	F	L	E	U	R				
O	U	R	S		I	N	N	E				
C	I	N	E	M	A		I	N				
O	T	E		O		E	V	E				
T	R	E	B	U	C	H	E					
T	E		L	E	A		R	E				
E		L	E	T		E	S	T				
N	A		T	A	P	E	R					
N	I	C	H	E		I	L	E				

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1 Ils attirent la foudre.
2 Passé à la radio. Oiseau qui fait la roue. Mesure de la vie.
3 Revenu périodique. Clocher de Lille ou de Gand. 4 Jaillit avec force. Oiseau ou jeu.
5 Ils vont avec les autres. Rapaces nocturnes. Pour montrer.
6 Mince ruisseau. Il suit le prénom. Abri pour les écoliers.
7 Gros nigaud. Course qui précède le saut. Poil des yeux. 8 Apte au vol. Poudre utilisée comme abrasif. 9 Gouverna en roi. Existera. Pronom réfléchi pour lui.

VERTICALEMENT
1 Troubler profondément.
2 On la rend au dernier moment. Sans voiles. 3 Aires pour boxeurs. Graffiti urbain. 4 Il pétille en Italie. Atchoum ou Simplet.
5 Phénomène de retour du son fréquent dans les montagnes. Après sol. 6 Opus abrégé. Polie par frottement.
7 Personnage très riche. Article défini. 8 Son arche est célèbre. Offre boursière. 9 Mettre au chaud. 10 Regarde avec insistance. Possessif pour moi.
11 Peu fréquent. Service gagnant de tennisman. 12 Moi latin. Peaux animales. 13 Sous les ponts de Paris. Dépôt de vin.

FLECHES RELAX N° 1530

HOMME FORTUNÉ ÉTOURDIÉS	BRILLE ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ADORATEUR D'IDOLE	ENLEVÉES PLUS APTE	DIGÈRE	MUSIQUE TRÈS RYTHMÉE	NASSE DE PÊCHEUR
			1		CABINETS CELUI AU PLURIEL	2
LA RÉGLE ATTERRI SUR LA LUNE		NORD-NORD-EST ABRÉGÉ UN ANION		FENDIT DU BOIS		
		LÉGERS COMME L'AIR				
C'EST UN INFIDÈLE, POUR LA RELIGION	ENVELOPPE HUMAINE			MEUGLÉ AU-DESSUS DE TOUT		
		COURROIES DE CUIR		UNE DEMI-DOUZAINE FILS D'ADAM		CHEVALIER CÉLÈBRE (CHEVALIER D')
CE N'EST PLUS UN ENFANT	ILS VONT AVEC LES AUTRES (LES)	RÉGRÉSSION SIÈGE SOMMAIRE			ERBIDIUM SYMBOLISÉ BRUITS DE BOUCHES	
			4	APÉRITIF POPULAIRE OPÉRA UNE SÉLECTION		7
RÉDUIRE À NÉANT AS UNE EXISTENCE				ONT HÉRITÉ MAL DE MER		CREVANT
	TROMPENT DÉSERT DE PIERRES					SOMET À UN SONDAGE
FILS DE LA SŒUR	DEVENU ROSE (A) HOLD-UP			FIT COMME LE KINÉ DANSE EN CERCLE		
		LANGAGE DU BÉBÉ COMPOSANT D'UN TOUT			PRONOM POUR VOUS ET MOI	
DURILLON	DÉVOREUR D'ENFANTS LA VIE DU FUTUR	5		PARFUMÉ TEL UN PASTIS	UTILISE SON NEZ	
		ÉLÉGANT COUPE LE FAÏTE DE L'ARBRE			IMPLORES LE CIEL	CUVE DE LA PLONGÉE
BREVET DES COLLÈGES	DÉPLIE, DÉPLOIE PERDU SES COULEURS			ARME QUI VA AVEC LA CAPE SOULEVA		
		PRODUCTION D'API-CULTEUR		6	PIRE !	HABITANT
PETITES FEMMES SÉANCE DE CINÉMA			3	GUETTAI USAGES D'AVANT		
		QUI EST AU RANG NUMÉRO 9				
POUFFENT				UTILISER UN SAS		

SOLUTIONS FLECHES N° 1529

D	E	V	I	I	F
V	T	R	S	N	I
O	C	E	A	N	P
M	R	U	S	E	N
T	R	A	I	L	T
D	E	M	E	L	E
R	E	N	A	I	T
O	T	A	E	R	E
O	C	C	U	P	E
N	O	S	A	S	P
A	U	T	O	M	A
T	E	T	E	S	S

Horoscope

Bélier

La semaine commence avec un vent de renouveau, mais non sans une certaine tension. Au travail, vous avez des idées novatrices, très prometteuses, mais défoncer les portes n'est peut-être pas la meilleure manière de les imposer.

Taureau

Vous reprenez le travail en bon diesel: après un petit temps de chauffe dans la matinée, vous redevenez parfaitement opérationnel. Du moins tant que vos émotions ou celles de vos proches ne viennent pas interférer avec vos dossiers.

Gémeaux

Une journée "carnet d'adresses": au travail, sortez de votre open space, voyez du monde, prenez contact avec des prospects, vous en retirerez toujours quelque chose. Au niveau privé, cultivez vos amitiés: elles ont tant à vous donner... et elles peuvent même vous aider dans vos affaires de cœur.

Cancer

L'atmosphère se détend d'un cran par rapport au week-end. Ouf, un peu de légèreté, moins d'émotions lourdes, detensions... ce qui n'empêchera pas les rivalités professionnelles de s'aiguïser. Mais ça, au moins, vous saurez gérer sans vous sentir personnellement atteint...

Lion

Votre côté chaleureux et protecteur pourrait revenir sur le devant de la scène aujourd'hui. Au boulot, vous serez ouvert, très à l'écoute de tous les membres de votre équipe. Côté cœur, ce sera un peu plus complexe: l'être aimé refusera peut-être les perches que vous lui tendez.

Vierge

La journée pour prendre un pas de recul pour "penser différent". Au travail ce cadrage devrait vous aider à trouver de nouvelles solutions, plus futées et productives. Côté cœur, vous serez moins dans la sage raison, plus dans le flirt amical et décomplexé.

Balance

La journée est belle d'un point de vue relationnel. Vos échanges seront de qualité; vous pourriez rencontrer de nouvelles têtes, dont la fréquentation vous charmera. Par contre, dans la gestion de vos activités productives (travail), vous prendrez les choses de manière assez brusque.

Scorpion

Au boulot vous abattez une somme de travail assez phénoménale: quelle motivation! Côté affectif, vous tolérerez mal que des comportements déroutants viennent déstabiliser vos sentiments profonds. Il vous faudra pourtant bien accepter que vous ne contrôlez pas l'Autre.

Sagittaire

C'est peut-être le moment de demander à changer de service ou de faire une demande de formation complémentaire. Si vos arguments sont solidement étayés, vous aurez une chance de vous faire entendre.

Capricorne

Vous voilà reparti(e) tête baissée dans le boulot... Attention à ne pas préjuger de vos forces en poussant trop loin votre implication: vous n'êtes pas un robot. Votre vie privée devrait vous aider à contrebalancer votre stakhanovisme. Du moins si vous vous l'autorisez...

Verseau

Votre agenda est bien chargé, vous avez mille et une choses à faire? Heureusement vous saurez insuffler à cette journée le petit grain de folie nécessaire pour sortir des sentiers battus et faire en sorte que tout se passe de manière un peu "magique".

Poissons

Une journée productive, qui devrait vous permettre de progresser encore dans la l'organisation de votre travail et de vos activités et d'ainsi gérer au mieux votre vie privée. Côté cœur, la conjoncture reste favorable aux sentiments profonds et aux relations profondes.

MOTS MELES

A	E	L	A	D	N	A	S	C
C	S	P	V	E	U	F	U	O
H	I	S	O	D	M	R	R	N
E	R	U	I	I	E	O	V	C
V	P	S	L	E	N	I	I	O
E	P	E	E	V	T	D	V	R
E	A	R	E	N	O	T	R	D
I	N	C	H	A	N	G	E	E
C	L	A	S	S	I	F	I	E
N	O	T	A	R	I	A	L	E
M	O	R	B	I	D	I	T	E
A	N	N	U	A	L	I	T	E
C	R	O	C	H	E	T	E	R
L	A	N	U	B	I	R	T	C

- | | |
|-----------|-----------|
| ACHEVEE | INCHANGEE |
| ANNUALITE | MENTON |
| APPRISE | MORBIDITE |
| ASSIETTEE | NOTARIALE |
| CLASSIFIE | NUMENT |
| CONCORDE | POINDRE |
| CREEE | SANDALE |
| CRESUS | SANVE |
| CROCHETER | SURVIVRE |
| DEDIE | TRIBUNAL |
| FROID | VOILEE |

Retrouvez, dans chaque grille, les mots des listes respectives.

Blague du jour

Une femme entre dans une pharmacie et demande de l'arsenic...
- Que comptez vous en faire? lui demande le pharmacien
- C'est pour tuer mon mari ...
- Quoi? Vous plaisantez!

Je ne peux pas vous vendre de quoi commettre un meurtre!

La femme ouvre alors son sac à main, et en sort une photo de son mari en train de coucher avec la femme du pharmacien ...
- Ah, évidemment, lui dit ce dernier, si vous avez une ordonnance, c'est différent. ...

Analyse de la décision n° 2/C/2026 du Conseil constitutionnel en sa séance du 07 Avril 2026 concernant la loi sur le Conseil National de Régulation des Médias (CNRM) au Sénégal

Le Conseil constitutionnel a joué son rôle de «gardien des libertés». Tout en acceptant que la presse soit régulée, il a refusé que l'administration (le Cnrm) dispose de pouvoirs excessifs qui pourraient étouffer la liberté de la presse sans le contrôle d'un juge. Voici les points clés à retenir :

1. Ce que le Conseil a interdit (Les sanctions jugées trop sévères)

Le Conseil a déclaré inconstitutionnelles (contraires à la Constitution) certaines sanctions que la loi voulait donner au Cnrm.

- La fermeture définitive : Le Cnrm ne peut pas décider seul de fermer un journal, un site internet ou de résilier une convention audiovisuelle en cas de récidive. Le Conseil estime que ces sanctions sont «disproportionnées» et portent atteinte à la liberté d'expression.
- La fermeture des locaux : La loi prévoyait que le CNRM puisse fermer les bureaux d'un média. Cela a été rejeté car jugé trop grave pour une simple autorité administrative. (Cf. : considérant 20 et 21 de la décision)

2. Ce que le Conseil a limité (Le besoin d'un juge)

Une grande victoire pour l'Etat de droit concerne l'usage de la force.

- Pas de police sans juge : La loi prévoyait que le Cnrm puisse faire appel à la force publique (la police ou la gendarmerie) pour exécuter ses décisions. Le Conseil a précisé que cela n'est possible qu'avec un mandat délivré par une autorité judiciaire (un juge).
- Le Conseil rappelle que c'est le pouvoir judiciaire qui est le gardien des droits et des libertés, et non l'administration. (Cf. : Considérant 24 et 24 de la décision)

3. Ce qui est autorisé, mais sous conditions

Certaines mesures ont été acceptées, mais le Conseil a posé des «réserves d'interprétation» (des conditions strictes) :

- Suspensions temporaires : Le Cnrm peut toujours suspendre immédiatement une émission ou un journal en cas de violation grave, mais uniquement pour protéger l'ordre public ou l'honneur des citoyens. (Cf. Considérant 12 et 13 de la décision).
- Droit de réponse obligatoire : Le Cnrm peut ordonner à un média de publier un communiqué, mais ce communiqué ne doit pas porter atteinte à la réputation ou aux intérêts financiers de l'entreprise de presse. (Cf. : Considérant 20 de la décision).

Pourquoi est-ce important pour le public ?

Cette décision signifie que l'organe de régulation des médias ne peut pas agir comme un tribunal tout-puissant. Pour les mesures les plus graves (fermetures, usage de la force), l'intervention d'un juge reste obligatoire. C'est une protection pour s'assurer que la régulation de l'information ne se transforme pas en censure arbitraire. (Cf. : Considérant 23 et 24 de la décision).

En conclusion, le Conseil constitutionnel a validé

l'existence du Cnrm mais a supprimé ou encadré ses pouvoirs les plus dangereux pour la liberté de la presse. (Cf. dispositif de la décision).

Pourquoi l'intervention d'un juge est-elle obligatoire pour la force publique ?

Selon la décision du Conseil constitutionnel, l'intervention d'un juge est obligatoire pour l'usage de la force publique pour plusieurs raisons fondamentales liées à la protection des citoyens :

- Le rôle de gardien de la justice : Le Conseil rappelle qu'en vertu de l'article 91 de la Constitution sénégalaise, seul le pouvoir judiciaire est le «gardien des droits et libertés». Une autorité administrative comme le CNRM ne peut donc pas se substituer aux tribunaux pour des actions qui touchent directement aux libertés individuelles.
- La nature de la force publique : L'emploi de la force publique est considéré comme un pouvoir de coercition. Ce pouvoir est si fort qu'il est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés définis par la Constitution.
- La nécessité d'un contrôle : Pour éviter tout abus, le Conseil a décidé que les agents du Cnrm ne peuvent pas utiliser la force de manière autonome. Ils doivent impérativement «se munir d'un mandat délivré par l'autorité judiciaire» avant toute intervention physique ou forcée. En réalité, cette obligation sert de verrou de sécurité : elle garantit qu'une décision administrative ne soit pas exécutée par la force sans que la justice n'ait vérifié que cela respecte les droits fondamentaux des personnes concernées.

Quels recours ont les médias face au CNRM ?

Face aux décisions du Conseil national de régulation des médias (Cnrm), les entreprises de presse disposent de plusieurs garanties et voies de recours pour assurer leur défense, comme le précisent les sources :

Le respect du droit à la défense (Avant la sanction Cf : Considérant 17 de la décision).

Le droit à la défense est considéré comme un droit absolu. Avant qu'une sanction ne soit prise, la loi prévoit une procédure stricte :

- Notification des faits : Le CNRM doit informer le média des reproches qui lui sont faits ;
- Délai de réponse : L'entreprise de presse dispose d'un délai de quinze (15) jours pour répondre et présenter ses arguments

. En cas d'urgence décidée par le Cnrm, ce délai est réduit à sept (7) jours

- Décision motivée : Le Cnrm a l'obligation de rendre une décision écrite et motivée (expliquant les raisons de la sanction) et de la notifier officiellement à l'intéressé

Le recours administratif :

La loi (article 43) accorde explicitement à la partie concernée la faculté de former un recours devant le Cnrm. Cela permet au média de demander au Conseil de réexaminer sa position ou de contester les motifs de la sanction directement auprès de l'organe de régulation.

La protection par le juge (Le recours juridictionnel)

C'est le point fondamental souligné par le Conseil constitutionnel :

- Le juge comme rempart : Le Conseil rappelle que le pouvoir judiciaire est le seul gardien des droits et libertés. Ainsi, les médias peuvent porter l'affaire devant les tribunaux pour faire annuler une décision du Cnrm qu'ils jugeraient illégale ou abusive.
- Mandat judiciaire obligatoire : Pour toute mesure impliquant la force publique (comme une intervention physique dans les locaux), le Cnrm ne peut pas agir seul. Il doit obtenir un mandat délivré par un juge, ce qui permet à l'autorité judiciaire de contrôler la légalité de l'action avant qu'elle n'ait lieu

La protection contre les sanctions irréparables

Grâce à cette décision du Conseil constitutionnel, certains recours sont «préventifs» car le Cnrm n'a plus le droit de prononcer seul des sanctions définitives et lourdes, telles que :

- La fermeture définitive d'un journal ou d'un site internet ;
- La résiliation d'une convention audiovisuelle ;
- La fermeture des locaux ;

Un média peut se défendre d'abord en interne (droit de réponse et recours devant le Cnrm), puis en externe en saisissant la justice, qui reste l'autorité suprême pour valider ou non les sanctions les plus graves ;

En conclusion, la décision n° 2/C/2026 du Conseil constitutionnel en sa séance du 07 Avril 2026 constitue un acte majeur pour la protection de la démocratie et de la liberté de la presse au Sénégal ;

L'analyse de ces arguments permet de dégager trois enseignements fondamentaux pour le public :

Le refus de l'arbitraire : Le Conseil a clairement établi que la régulation des médias ne doit pas se transformer en une forme de censure déguisée. En supprimant les sanctions de «fermeture définitive» et de «fermeture des locaux», il protège l'existence même des entreprises de presse contre des mesures jugées disproportionnées ;

La primauté de la Justice sur l'Administration : C'est le point le plus fort de cette décision. Le Conseil réaffirme que l'administration (le Cnrm) n'est pas au-dessus des lois. Pour toute action grave touchant aux libertés, comme l'usage de la force publique, le juge reste le seul rempart et le seul autorisé à délivrer un mandat ; L'équilibre entre ordre et liberté : Le Conseil reconnaît que le CNRM peut intervenir pour protéger l'ordre public ou l'honneur des personnes, mais uniquement par des mesures temporaires et encadrées, tout en respectant scrupuleusement le droit des médias à se défendre ; Cette décision garantit que si la presse doit être responsable et régulée, l'organe de régulation doit, lui aussi, agir dans les limites strictes de la Constitution. C'est une victoire pour l'Etat de droit qui assure qu'aucun média ne peut être réduit au silence par une simple décision administrative sans un contrôle judiciaire rigoureux.

El Amath THIAM,
Juriste-Consultant/

Président «JUSTICE SANS FRONTIERE»

Justice100f@gmail.com

LE HAVRE
Sangante a signé
5 ans à Séville



Cela faisait un certain temps que la cour avait lieu, le bruit d'un accord avait circulé, et le deal est bouclé. En fin de contrat en juin prochain avec Le Havre, Arouna Sangante va bien quitter la Normandie pour rejoindre l'Espagne et l'Andalousie. Formé au club doyen, auquel il est très attaché et dont il est le capitaine depuis la remontée du club en L1 en 2023-2024, le défenseur de 23 ans s'est engagé pour cinq ans avec le Séville FC, qui le courtisait depuis deux ans. Leader, Sangante sait aussi pousser ses actions et marquer des buts importants, comme à Reims (1-1, le 19 janvier 2025) ou à Auxerre (2-1, le 4 mai 2025) la saison écoulée. Mais il doit encore progresser dans certaines prises de décision et peut connaître quelques pépins physiques, ce qui l'avait d'ailleurs empêché de rejoindre la sélection du Sénégal, en mars 2024. Dans tous les cas, le club espagnol récupère un joueur à la mentalité exemplaire, déjà bien construit et avec encore une belle marge de progression.

FRANCE : PRIX
MARC-VIVIEN FOE
Trois Lions sont en lice

Qui succèdera à Acharf Hakimi (Maroc), dernier lauréat du prix Marc-Vivien Foé ? L'heureux vainqueur de la saison 2026 sera connu le 11 mai prochain. Cette distinction qui récompense le meilleur joueur africain de Ligue 1 française répond à un critère sportif et en tenant également compte du comportement en dehors des terrains, ce qui écarte Hakim à cause de ses procédures judiciaires. Ils sont candidats dont les Sénégalais Lamine Camara (Monaco), Moussa Niakhaté (Lyon) et Bamba

Dieng (Lorient). Peirre-Merick Aubameyang (Gabon), Guéla Doué (Côte d'Ivoire), Martial Godo (Côte d'Ivoire), Ilan Kebbal (Algérie), Hervé Koffi (Burkina Faso), Aïssa Mandy (Algérie) et Mamadou Sangaré (Mali), Arsène Kouassi (Burkina Faso)

MERCATO
Milan fonce sur
Lewandowski

Alors que la saison aborde son sprint final et que l'Ac Milan ferraille pour sécuriser sa place en Ligue des Champions, l'état-major lombard s'active déjà en coulisses pour dessiner les contours de l'effectif de la saison prochaine. Les décideurs milanais scrutent avec une attention particulière le marché des joueurs en fin de contrat. Parmi les opportunités les plus prestigieuses, figure incontestablement Robert Lewandowski qui, sauf retournement de situation, devrait quitter le Fc Barcelone en juin prochain. Selon *Calciomercato*, le Milan serait passé à l'offensive ces derniers jours en nouant les premiers contacts avec les représentants du Polonais afin de sonder sa motivation à rejoindre la Lombardie. Le renforcement du front de l'attaque est devenu une priorité absolue : Santi Giménez et Fullkrug n'ont pas pleinement réussi à convaincre Massimiliano Allegri, lequel milite pour l'arrivée d'un finisseur de classe mondiale capable de porter le secteur offensif.

PREMIER LEAGUE
La plaidoirie de Konaté



La décision de reporter au 13 mai le match de Ligue 1 entre le Psg et Lens, qui devait avoir lieu ce samedi 11 avril, pour permettre aux Parisiens de préparer au mieux leur quart de finale retour de la Ligue des champions face à Liverpool, n'avait pas fait polémique en An-

gletterre. Mais après la défaite des Reds au match aller (2-0), Ibrahima Konaté s'est, lui, montré favorable à un report des matches en Premier League pour les clubs européens.

EQUIPE DE FRANCE
FEMININE
Bacha forfait face
aux Pays-Bas

Arrivée touchée au rassemblement de l'équipe de France, Selma Bacha est contrainte de déclarer forfait pour la double confrontation des Bleues face aux Pays-Bas (14 avril à Bréda, 18 avril à Auxerre), en qualifications pour la Coupe du monde 2027. La latérale gauche de Lyonnaises souffre d'une lésion au mollet gauche et ne s'est pas entraînée ce jeudi matin, avec le reste du groupe. Elle a quitté Clairefontaine dans l'après-midi pour rentrer à Lyon et ne sera pas remplacée. Le groupe restera donc pour le moment à 25.

PERFORMANCE
Simeone gagne enfin
au Camp Nou

Mercredi après Barça-Atlético (0-2), dès le coup de sifflet final de l'arbitre, Diego Simeone a sprinté directement aux vestiaires du Camp Nou. Pourtant rompu aux très grands matches européens sous les couleurs de l'Atlético, avec notamment deux finales de C1 (perdues en 2014 et 2016 contre le Real Madrid) ou un sacre en C3 2018 (face à l'Om), le coach argentin de 55 ans a fait tomber un record qui datait de février 2006. En effet, pour la première fois depuis vingt ans, les Colchoneros ont battu le Barça au Camp Nou. L'Atlético de Madrid met donc fin à ce long signe indien, marqué par une série de 25 matches sans victoire dans l'antre mythique de Catalogne. Les Madrilènes avaient bien gagné à Barcelone en décembre 2024... mais à Montjuic, le temps des travaux de l'habituelle arène des Blaugrana. Arrivé sur le banc du club madrilène en décembre 2011, Diego Simeone restait lui sur 18 rencontres sans victoire au Camp Nou (11 défaites et 7 nuls). Pour assurer une place en demie, l'Atlético devra se montrer solide défensivement au retour dans six jours. Pour le plus grand plaisir de son entraîneur Diego Simeone.

MONDIAL 2026 :
PREPARATION
Deux matches amicaux
pour l'Angleterre

L'Angleterre connaît les adversaires qu'elle affrontera en guise de préparation pour la Coupe du monde (11 juin-19 juillet). En Floride, les Three Lions d'Harry Kane seront opposés à la Nouvelle-Zélande (6 juin, à Tampa) puis au Costa Rica (10 juin, à Orlando), à la veille du match d'ouverture. Après ce stage en Floride, les Anglais rejoindront leur camp de base à Kansas City (Missouri), où ils siégeront durant la compétition. Ils affronteront dans le groupe L

la Croatie (17 juin), le Ghana (23 juin) puis le Panama (27 juin).

TENNIS : MASTERS 1000
Sinner lâche un 1^{er} set
en route, une première
depuis février



Fin de série pour Jannik Sinner. Après son entrée en lice tranquille mardi face à Ugo Humbert (6-3, 6-0), le numéro 2 mondial filait vers une nouvelle victoire sans histoire jeudi, en huitièmes de finale du Masters 1000 de Monte-Carlo face à Tomas Machac (53e). Mais après une première manche pliée en moins d'une demi-heure (6-1), l'Italien s'est compliqué la vie et a vu sa série de 37 sets remportés consécutivement en Masters 1000 prendre fin. Pas au mieux physiquement et en manque de régularité au service, Sinner a malgré tout réussi à s'éviter une fin de match tendue en prenant rapidement l'ascendant en début de troisième manche pour valider sa dix-neuvième victoire de suite en Masters 1000 (6-1, 6-7 [3], 6-3). Il affrontera vendredi en quarts de finale Félix Auger-Aliassime (7e), vainqueur sur abandon de Casper Ruud (12e) plus tôt dans l'après-midi (7-5, 2-2 ab.).

BASKET : NBA
Oklahoma valide
la 1^{ère} place à l'Ouest

Après un début de saison exceptionnel (24 victoires en 25 matches) et pour la deuxième année de suite, Oklahoma City va finir l'exercice en tête de la Conférence Ouest. Le Thunder a validé sa place de leader la nuit du mercredi au jeudi face aux Clippers (128-110) grâce à l'excellente première mi-temps de Chet Holmgren (24 points à la pause). Bien épaulé par Shai Gilgeous-Alexander (20 points et 11 passes), l'intérieur américain a sorti son meilleur match de la saison (30 points à 10/13 aux tirs, 14 rebonds et 5 passes).

ANGLETERRE

CRYSTAL PALACE

Ismaila Sarr, the best man of Eagles

Brillant avec Crystal Palace, Ismaila Sarr a doublement été récompensé du titre de Meilleur joueur de mars du club et du plus beau but. Des distinctions qui confirment son leadership au sein de l'attaque des Eagles cette saison.

Il n'est qu'à une réalisation de son total de buts de la saison dernière en Premier League (championnat anglais). Avec 7 pions inscrits en 20 matches jusque-là, Ismaila Sarr est devenu le fer de lance de l'attaque de Crystal Palace sur les terrains britanniques. Il est même récompensé cette semaine avec deux grosses distinctions. Son but marqué le 5 mars 2026 lors de la 29^{ème} journée contre Tottenham (3-0) a été désigné comme le plus beau du club du mois de mars. Mieux, il a ensuite reçu le trophée de Meilleur joueur de la même période avec 73,3 % des voix des supporters devant très largement l'Anglais Tyrick Mitchell (9,0 %) et le Français Maxence Lacroix (8,6 %). Après cinq rencontres toutes compétitions confondues, il a mis quatre bande-

rilles. «C'est la première fois que je remporte les deux trophées. Merci aux supporters et au club. Allons gagner le prochain match», s'est-il réjoui sur une vidéo publiée sur les réseaux sociaux.

«Il est en pleine confiance...»

Cette saison, Iso occupe plus l'axe de l'attaque que les côtés. Avec la blessure de son équipier Jean Philippe Mateta, l'entraîneur des Eagles a misé sur le Sénégalais pour jouer ce rôle. Et le numéro 18 des Lions assure avec brio. «Maintenant, il sait exactement comment nous voulons jouer. Il sait comment et où se déplacer et surtout où faire les appels. Il est en grande confiance. Avec ses appels dans le dos de la défense il se procure toujours des occasions de but» s'est félicité Oliver Glasner sur le site web de

la formation londonienne.

L'international sénégalais est en train de réaliser l'une de ses meilleures années avec Palace. Dès l'ouverture de la saison, il avait guidé les siens en ouvrant la marque au Community Shield remporté en août face à Liverpool. Lié au club jusqu'en juin 2029, le joueur de 28 ans a encore de belles choses à démontrer d'ici là. «Je lui avais dit qu'il atteindrait la dizaine de buts et il est en passe de réaliser cette prédiction. Notre style de jeu lui convient parfaitement et il est en pleine confiance de jour en jour», confie coach Glasner.

Toutefois, celui formé à Génération Foot devra faire de même lorsqu'il porte la tunique nationale. En sélection du haut de ses 83 capes, il a des soucis à se faire dans la mesure où les plus jeunes sont en train de bousculer la hiérarchie. Au dernier rassemblement, il a marqué un but, son 19^{ème} et délivré une offrande (12 passes décisives avec les Lions) en deux sorties. Des statistiques qui redonnent espoir si l'on sait qu'il est revenu de la Coupe d'Afrique 2025 sans la moindre réalisation mais avec une assist. Il a démarré titulaire et a terminé remplaçant.

L'ancien pensionnaire du Stade Rennais, a été aussi, hier,



Ismaila Sarr fait montre d'un vrai leadership au sein de l'attaque des Eagles

l'un des artisans de la victoire de son équipe lors du match aller des quarts de finale de Europa League. Il a signé le troisième

but de Crystal Palace qui s'est imposé (3-0), devant la Fiorentina.

Jean Pierre SAMBOU

BREVES... BREVES...

U15 : CAN SCOLAIRE

Le Sénégal en finale face à l'Ouganda

Vainqueur 4-0 jeudi, contre le Maroc en demi-finale du Championnat africain de football scolaire, le Sénégal jouera aujourd'hui, la finale. Le capitaine, Bara Guèye (1e et 5e), Cheikh Oumar Sy (7e) et Thierno Samba Sarr (28e) sont les buteurs. Les Lionceaux affronteront l'Ouganda, tombeur du Bénin (0-0, 4Tab3). Vice-championne en titre, la sélection nationale des moins de 15 ans rêve de s'offrir sa première étoile continentale. Ce tournoi qui se dispute à Harare en Zimbabwe a été lancé depuis 2022.

HANDBALL : CHALLENGE TROPHY 2026

Le Sénégal peaufine ses armes à Kaolack

Pour le compte du Challenge Trophy 2026 prévu au Mali en mai prochain, la sélection nationale masculine U20 est en regroupement à Kaolack depuis le 5 avril dernier. «Sous une chaleur caniculaire qui sévit dans la capitale du Saloum, l'équipe nationale composée de 20 joueurs travail dans un rythme soutenu avec deux séances d'entraînement par jour. L'accent est mis sur les enclenchements offensifs, le repli défensif et les circuits du jeu», a mentionné la Fédération sénégalaise de handball (Fshb). Ce rassemblement prend fin ce dimanche.

BADMINTON

La Fesbad en mode massification

La Fédération sénégalaise de badminton (Fesbad) est en train de profiter de la prochaine tenue des Jeux olympiques de la jeunesse (Joj) au Sénégal pour faire connaître la discipline. L'entité fédérale a organisé dans les villes de Dakar, Thiès, Ngaparou et Somone des activités ludiques et accessibles dans les écoles et communautés pour promouvoir ledit sport. «Ce sont 50 enseignants formés au programme Shuttle Time pour intégrer le badminton en milieu scolaire et 30 jeunes à travers le projet Young Leadership. Durant 2026, nous continuerons à parcourir le pays toute l'année afin de toucher encore plus de jeunes, former de nouveaux coaches et étendre cette dynamique dans les régions», a promis la Fesbad.

Rassemblées par
JP. SAMBOU

NOMINATION || EQUIPE NATIONALE D'ANGOLA

Aliou Cissé à la tête des Palancas Negras

Un nom prestigieux va s'asseoir sur le banc de l'Angola. Mercredi, Aliou Cissé a annoncé quitter son poste de sélectionneur de la Libye. Ce jeudi, l'entraîneur sénégalais s'est engagé avec les Palancas Negras. Le champion d'Afrique 2021 avec les Lions a signé un contrat de quatre années.



Après la Libye, Aliou Cissé va entraîner l'Angola

Après le repos, Aliou Cissé n'a pas du tout chômé. Démission de ses fonctions de sélectionneur des Lions le 2 octobre 2024 après un passage long de près de 10 ans, il avait rebondi de manière surprenante avec la Libye qu'il a quittée avant-hier, mercredi. Le voilà désormais sur le banc de l'Angola en remplacement du Français Patrice Beaumelle.

Avec les Palancas Negras, le technicien de 50 ans aura pour mission première de les qualifier à la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2027 prévue en Tanzanie, en Ouganda et au Kenya. Dernièrement au Maroc, les Angolais n'ont pas franchi la phase de poules, après une troisième place du groupe B derrière l'Egypte et

l'Afrique du Sud.

L'ancien joueur du Paris Saint-Germain sera chargé de relancer une nation qui avait tout de même rallié les quarts de finale de l'édition 2023, disputée en Côte d'Ivoire. «Je suis très honoré de rejoindre cette grande nation de football. Je vois l'Angola, comme un pays ambitieux. Ensemble, nous écrirons une grande histoire», a soutenu l'ancien sélectionneur des Lions.

Cette nomination a aussi surpris plus d'un. Malgré les difficiles conditions de travail du technicien sénégalais en Libye, personne ne s'attendait à le voir en Angola. C'est plutôt Jean-Michel Cavalli qui était pressenti pour occuper le poste, à en croire les médias locaux.

Aliou Cissé devrait démarrer son premier regroupement en juin prochain à l'occasion de la trêve internationale. Si la Fédération parvient à trouver des sparring-partners, coach Cissé pourra jauger la qualité de son groupe.

JP. SAMBOU